

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 6767

présenté par

M. Gaillard, Mme Trouvé, M. Laisney, M. Guiraud, M. Fernandes, Mme Garrido, M. Bilongo et  
M. Piquemal

-----

**ARTICLE 6****ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« et du financement de temps dédiés au lien social auprès des personnes âgées qui bénéficient d'un plan d'aide »

les mots :

« et des dépenses liées à la fonctionnarisation à venir des aides ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pas cet amendement, nous souhaitons rappeler qu'il est urgent de fonctionnariser les aides à domicile.